



TRANSPORTS REGIONAUX
COMITÉ DE LIGNE
St Mariens- Bordeaux (L.43.1 U)
COMPTE-RENDU

Mardi 12 novembre 2019
Cavignac
PRÉSIDÉ PAR M. Jacky EMON

Présents :

• **A la tribune**

- ❖ Jacky Emon, Conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine, délégué aux TER et à l'Intermodalité,
- ❖ Adrien HORRENBARGER, Responsable Secteur de Mobilité, Région Nouvelle-Aquitaine,
- ❖ Mickael GAILLARD-RATHEAU, Direction Territoriale de ligne SNCF Mobilités,
- ❖ Jean Luc Gary, Directeur Territorial de SNCF Réseau Nouvelle-Aquitaine,

• **Dans la salle (ayant signé la feuille de présence)**

- ❖ Benjamin GARANDEAU, Directeur de cabinet du Maire de St-André-de-Cubzac,
- ❖ Célia MONSEIGNE, Maire de St-André-de-Cubzac,
- ❖ Quentin HANS, Attaché Parlementaire,
- ❖ Vincent RICHARD, Usager,
- ❖ Alain THOMAS, Conseiller St-Yzan,
- ❖ Christelle GALICIA, Agent SNCF,
- ❖ Edouard PARENT, SNCF Réseau, Chef de projet RER,
- ❖ Wilfried CORDIEN, SNCF Mobilités,
- ❖ Christian HAMARD, Président de l'Amicale pour la Réouverture Blaye-St Mariens,
- ❖ David PLAGES, Comité régional de la vigilance,
- ❖ David CERESUELA, CGT Cheminot,
- ❖ Christian BROUCARET, Secrétaire régional de la FNAUT N-Aquitaine,
- ❖ Philippe BINCTEUX, FNAUT,
- ❖ Mickael COURSEAUX, CDC Grand Cubzaguais,
- ❖ Alain RENARD, Conseiller départemental,
- ❖ Christian PHILIPPOT, Usager,
- ❖ Jean-Jacques CHAILLOT, Collectif Blaye-Bordeaux-Rail,
- ❖ Sylvain GUINAUDIE, Maire délégué d'Aubie St-Antoine,
- ❖ Stéphane DAVID, Usager,
- ❖ Vanessa DUPRAT, Usagère,
- ❖ Magalie ATHEMION, Usagère,

- **Excusés :**

- ❖ Lydia HERAUD, Conseillère régionale,

Ordre du jour :

- ❖ *Actualités du TER St-Mariens - Bordeaux (Bx)*
- ❖ *Trafic et régularité*
- ❖ *Travaux en 2019 et 2020*

Ce compte-rendu vient en complément des supports de présentation projetés en séance.

Introduction du Président de séance :

Jacky Emon, Conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine, délégué aux TER et à l'Intermodalité, accueille les participants et les remercie de leur présence à ce comité de ligne, qui concerne la ligne **St-Mariens - Bordeaux** (ligne 43.1U).

Il précise que cette réunion est filmée, retransmise en direct et consultable sur le site Internet de la Région.

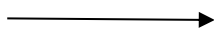
Monsieur **Emon**, annonce qu'une **nouvelle numérotation** du réseau TER Nouvelle-Aquitaine a été mise en place à partir du 1^{er} juillet consécutivement à la fusion des 3 régions, et à la nouvelle Convention **d'exploitation TER Nouvelle-Aquitaine 2019-2024** négociée avec SNCF.

Cette nouvelle convention comprend des **objectifs ambitieux**, dont :

- ✓ Objectif de 95 % de régularité en 2024 ;
- ✓ Objectif de création de 8 % d'offre supplémentaire via la démarche Optim'TER ;
- ✓ Mise en place d'une garantie fiabilité pour les abonnés annuels ;
- ✓ Budget annuel pour l'exploitation des TER à 296 M d'€.

Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance

- ❖ **Chiffres clés + nouvelle numération :**



41 km de ligne	9 gares
3 900 trains/an	En moyenne, 1600 voyageurs/jour.

❖ **Qualité de service :**

Sur les 34 lignes du réseau TER Nouvelle-Aquitaine :

Régularité 2018	90,5 % de trains à l'heure
	1,7 % de trains supprimés
	90,5 % de trains à l'heure en heures de pointe
Régularité à mi-2019	93,7 % de trains à l'heure
	1,4 % Taux de suppression
	94,5 % de régularité en heures de pointe
	Causes TER 2019 :
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Régularité : 1,8 % ▪ Suppression : 0,5 %


Sur votre ligne St Mariens -Bordeaux :

Régularité 2018	90 % trains à l'heure 1,3 % de trains supprimés
Régularité à mi-2019	96 % trains à l'heure 1,6 % Taux de suppression

❖ **Typologie du trafic :**

Part d'occasionnels

Part d'abonnés

	44%	56%
---	------------	------------

❖ **Evolution horaires Service Annuel (SA) 2020 :**

La Région rappelle qu'au SA 2018, 4 nouvelles circulations ont été créées :

- 1 A/R le matin : Bx 8h05 / St-Mariens, 8h52 – St-Mariens, 7h08 / Bx 7h55 ;
- 1 A/R le soir : Bx 17h45 / St-Mariens, 18h32 – St-Mariens, 19h13 / Bx 20h00.

Au SA 2019, pour mémoire, un total de 21 circulations omnibus/jour, soit :

- 19 circulations St-Mariens-Bx, avec politique d'arrêt omnibus ;
- 2 circulations Saintes-Bx, avec politique d'arrêt omnibus (arrivée 7h04 et départ 18h01).

Au SA 2020, 22 circulations omnibus/jour (+1 par rapport à 2019), soit :

- 20 circulations St-Mariens-Bx, avec politique d'arrêt omnibus ;
- 2 circulations Saintes-Bx, avec politique d'arrêt omnibus de St-Mariens à Bordeaux;

En 2020, la nouvelle circulation sera :

- Bx 6h05 /St André de Cubzac 6h28/ St-Mariens 6h48.

2019	2020
<p>La Grave d'Ambarès – St-Mariens : 6h de travaux de nuit (toute l'année)</p> <p>Bordeaux-La Grave : 7h à 8h de travaux de nuit (toute l'année)</p>	<p>La Grave d'Ambarès – St-Mariens : 6h de travaux de nuit (toute l'année)</p> <p>Bordeaux - La Grave :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ 7h à 8h de travaux de nuit (toute l'année) ❖ Confortement et étanchéité d'un aqueduc à Ste-Eulalie. ❖ Fermeture de ligne du Vendredi 22/05 22h au Dimanche 24/05 10h.

Partie 2 : Relevé des demandes et diverses questions abordées en Séance

DEMANDEUR	OBJET	« THEMATIQUES »	REPONSES Sncf et Région
A. THOMAS, Conseiller municipal de St-Yzan	Quelles sont les principales raisons de la nouvelle numérotation du réseau TER ?	<i>Numérotation du Réseau TER NA</i>	<p>Cette nouvelle numérotation du réseau TER Nouvelle-Aquitaine a été mise en place à partir du 1er juillet 2019, consécutivement à la fusion des 3 régions (des doublons de numéros de ligne existaient), et à la nouvelle Convention d'exploitation TER Nouvelle-Aquitaine 2019-2024.</p> <p>La nouvelle numérotation du réseau TER sera compatible avec le réseau de cars interurbains.</p>
A. RENARD, Conseiller départemental de Gironde	Des nouveaux services TER vont être mis en place, à différents horizons : est-ce que des évolutions sont à connaître sur les capacités des trains ?	<i>Capacité des trains</i>	<p>La Région Nouvelle-Aquitaine informe de l'organisation régulière de réunions avec la SNCF et parfois aussi des associations d'usagers, sur les capacités des trains, pour adapter au mieux les compositions avec les besoins des usagers.</p> <p>Dans le cadre de la nouvelle convention, plusieurs trains sont exploités en UM (deux rames) et les trains Saintes-Bx ont plus de capacités, desservant St-André et St-Mariens.</p>
Usager	Certains TER sont parfois surchargés, (dont le TER au départ de Bordeaux à 17h01), avec parfois des voyageurs qui ont du mal à monter à l'arrêt de Cenon.	<i>Capacité des trains</i>	<p>La Région rappelle qu'en 2018, 4 nouvelles circulations ont été créées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 A/R le matin : Bx 8h05 / St-Mariens, 8h52 – St Mariens, 7h08 / Bx 7h55 ; - 1 A/R le soir : Bx 17h45 / St-Mariens, 18h32 – St-Mariens, 19h13 / Bx 20h00. <p>Le coût total pour la Région est de 1,3 million d'euros/ an.</p>

			<p>Depuis, la Région a demandé à SNCF d'assurer un suivi très régulier de la fréquentation des trains de la ligne.</p> <p>Ces analyses sont évoquées régulièrement, avec si besoin, des plans d'actions par la SNCF.</p>
Usagère	<p>Le TER de 7h13 en Gare de St-André, allant à Bordeaux n'a qu'une rame, avec parfois beaucoup de monde. En cas d'accidents, y-a-t-il des rames en remplacement ?</p>	<i>Capacité des trains</i>	<p>Dans la liste des trains nécessitant un suivi particulier de SNCF et la Région, ce TER est bien identifié.</p> <p>SNCF informe que le parc de rames TER est très sollicité, avec des lieux d'entretien et de stockage sur différents sites de Nouvelle-Aquitaine, ne permettant pas systématiquement de remplacer une rame accidentée, dans des délais courts.</p>
C. MONSEIGNE, Maire de St-André de Cubzac	<p>Si la ligne Sainte - St-Mariens est temporairement fermée pour travaux en 2020, quelles seront les solutions de remplacement et de substitution ?</p>	<i>Travaux</i>	<p>SNCF Réseau confirme la fermeture de ligne entre Saintes et St-Mariens pour une remise en état, permettant notamment des relèvements de vitesses de circulation.</p> <p>Ces travaux seront sur un délai de 10 semaines, du 31 août au 8 novembre 2020.</p> <p>Conscient de la nécessité de maintenir le service ferroviaire entre St-Mariens et Bordeaux, et dans l'autre sens, SNCF s'engage à conserver l'offre TER actuelle.</p> <p>La Région a sollicité des réunions avec SNCF Réseau et Mobilités pour connaître l'ensemble des propositions alternatives, et le calendrier général, de l'opération menée par SNCF.</p> <p>Ensuite, les usagers et les collectivités seront bien entendu informés en amont de la fermeture.</p>
Usager	<p>Le trafic va être interrompu pendant 10 semaines sur les deux voies : serait-il envisageable de travailler d'abord sur une voie, pour permettre le passage sur la deuxième voie, puis inversement ?</p>	<i>Travaux</i>	<p>SNCF Réseau indique étudier plusieurs modes opératoires (de jour, de nuit, une fermeture complète ou partielle de la ligne,...) envisageables, avec systématiquement un calcul économique.</p> <p>Le coût de la régénération de la ligne entre Saintes et St-Mariens est d'environ 30 millions d'euros.</p> <p>Si les travaux sont effectués une voie, après l'autre, le coût est augmenté, à cause des mesures de sécurité, puisque le chantier et les ouvriers doivent s'organiser à travailler avec des trains</p>

			<p>passant à des vitesses entre 60 et 120 Km/h.</p> <p>La SNCF continue à étudier l'ensemble des possibilités pour réduire les temps de fermeture de la ligne.</p>
<p>A. RENARD, Conseiller departemental</p>	<p>Concernant l'aménagement du terminus à St-Mariens, quelles sont les perspectives d'amélioration du service TER ?</p> <p>Est-ce que l'électrification de la ligne serait envisageable, avec éventuellement une mise en œuvre quelque peu indépendante de la construction de l'origine-terminus à St-Mariens ?</p>	<p><i>Infrastructure</i></p>	<p>SNCF informe que la configuration du site de la gare de St-Mariens est datée, ne permettant plus d'accueillir la hausse du trafic ferroviaire, sachant que circulent des trains : de fret, Intercités et TER. Ce site est devenu saturé.</p> <p>Afin de poursuivre l'augmentation du nombre de circulations, différents aménagements de modernisation sont à réaliser avant 2024. Différents scénarios seront analysés par SNCF : les études vont débuter en 2020.</p> <p>L'électrification est généralement une facilité pour l'exploitation, permettant notamment, dans la perspective d'accroissement de l'offre, de simplifier la gestion du parc.</p> <p>Les études de la SNCF indiqueront les possibilités techniques sur cet axe, une estimation du calendrier de travaux, et les interfaces avec la création de l'origine terminus à St-Mariens.</p>
<p>Usager</p>	<p>Quelles sont les principales raisons qui ont amené à retenir l'axe St-Mariens-Bordeaux-Langon ? Nous demandons le terminus à Blaye, plutôt que St-Mariens.</p>	<p><i>RERM</i></p>	<p>Dans le programme du RER Métropolitain, la feuille de route validée en 2018 par Bordeaux Métropole et la Région, définit 2 axes diamétralisés, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un, Est-Ouest : Libourne-Bordeaux-Arcachon ; - un autre axe : Nord-Sud, qui est donc St-Mariens -Bordeaux-Langon. <p>Ces choix se basent sur une étude globale, analysant notamment les besoins de déplacement actuels, et projetés, ainsi que les besoins de travaux d'infrastructure nécessaires, en fonction du réseau ferroviaire actuel.</p> <p>Avec les diamétralisations, la gare de Bordeaux ne sera plus systématiquement une gare terminus, permettant aussi de libérer des voies en gare.</p>

			<p>SNCF Réseau précise que la ligne St-Mariens-Blaye est une ligne fermée. A ce jour, des lignes routières régionales circulent notamment, entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Blaye-St-André de Cubzac-Bordeaux, la Butinière (n°201). Prochainement, cette liaison sera renforcée, en passant de 20 allers – 19 retours, à 22 allers – 20 retours/jour. En heure de pointe, la fréquence moyenne est de 20 mn ; ▪ Blaye-St-André de Cubzac-Bordeaux, Ravezies (n°202). L'offre de cette ligne sera aussi augmentée, en passant de 5 allers - 6 retours, à 8 allers-retours/jour ; ▪ En complément, le réseau de cars pourrait continuer à s'améliorer, notamment pour la desserte de St-Mariens pour rabattre vers le TER. <p>A l'échelle du territoire de Nord Gironde – Haute Saintonge, la Région informe qu'une étude globale de déplacements sera lancée début 2020, analysant l'ensemble des mobilités, et identifiant également les éventuels nouveaux besoins, tous modes. Bien entendu, cette étude associera les élus du territoire.</p>
<p>S. GUINAUDIE, Maire délégué de Val-de-Virvée</p>	<p>Il est demandé d'étudier le changement de nom de l'arrêt « Aubie-St-Antoine » en « Val-de-Virvée », en lien avec l'organisation territoriale locale.</p> <p>Il est rappelé que les ascenseurs de la halte n'ont jamais été mis en service, depuis plus de 2 ans.</p>	<p><i>Arrêt / Ascenseur Aubie St Antoine</i></p>	<p>Pour le changement de dénomination, la collectivité doit transmettre la demande par écrit à la SNCF et à la Région.</p> <p>SNCF précise que pour les ascenseurs, il y a de nombreuses dégradations sur les ascenseurs, et qu'ils feront le nécessaire pour rappeler les engagements qui ont été pris.</p> <p>Le Président de la Région a écrit au Président de LISEA, demandant une mise en service très prochainement.</p>
<p>Usager</p>	<p>Les TER ne sont pas adaptés pour accueillir les vélos.</p>	<p><i>Vélos</i></p>	<p>La SNCF indique que plusieurs types de TER, circulant entre St-Mariens-Bordeaux, ont une configuration intérieure, permettant l'embarquement des vélos à bord, avec des accroches, au niveau des plateformes.</p>

			En complément, la Région informe que plusieurs arrêts TER (halte ou gare), ont été équipés d'abris vélos sécurisés, dont la gare de Facture-Biganos.
C.MONSEIGNE, Maire de St André de Cubzac	La question des vélos, est en effet importante. Dans un périmètre d'environ 2km, les habitants devraient pouvoir accéder plus facilement à la gare en vélo. A St-André, sur du foncier SNCF, la création d'un parking à vélos sécurisé, devient nécessaire.	<i>Vélos – Abri sécurisé en gare de St-André</i>	SNCF Réseau précise que s'il y a du foncier disponible aux abords de la gare de St-André, il faudra étudier les conditions de mutabilité. A la demande de la Ville, la SNCF pourra identifier précisément les emprises, et les coûts associés.
Alain RENARD, Conseiller départemental,	Au niveau des collectivités, il semble devenir indispensable de mener une réflexion sur les espaces autour de la gare de St-Mariens. Il serait utile d'avoir des contacts avec la SNCF sur le devenir de ces emprises, par rapport à l'accessibilité, et l'éventuel devenir de l'activité de marchandise, dont le transit de granulats en provenance de la Centrale de Blaye (Braud-et-St-Louis) ?	<i>St-Mariens – Accessibilité, organisation globale du site</i>	SNCF précise qu'ils sont disponibles pour discuter avec les collectivités, et EDF, pour mener une réflexion globale sur cette gare.
Usager	Quelle est la politique tarifaire de SNCF quand un usager n'a pas pu prendre son billet avant de monter à bord du TER ?	<i>Tarifcation à bord des trains</i>	SNCF Mobilités rappelle la politique générale en la matière, avec 3 cas distincts, si le voyageur : 1. n'a pas pu prendre son billet, que les automates sont hors services, et que ce voyageur se présente spontanément au contrôleur dès le début du trajet, alors aucune majoration tarifaire ne doit être appliquée. C'est le tarif de « distribution ». 2. n'a pas pu prendre son billet car le guichet est fermé avant de monter dans le train, et qu'il se présente de lui-même au contrôleur au début du trajet, alors ce

	En gare de St André, il est demandé que la gare de St-André reste ouverte en dehors des horaires d'ouverture de guichet.	<i>Gare de St-André – Ouverture de la gare</i>	<p>dernier applique une majoration au prix du billet. Il s'agit du « tarif de bord ».</p> <p>3. ne s'est pas présenté spontanément au contrôleur du train, dès le début du voyage, alors il est en situation irrégulière : le contrôleur applique une amende. Il s'agit du « tarif de contrôle ».</p> <p>SNCF Mobilités va étudier les adaptations horaires, dans le respect du volume total du « Schéma de distribution régional », validé par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.</p>
M. ATHEMION, usagère	En semaine, le matin à St-André, de nombreux usagers voyagent fréquemment debout : serait-il possible d'étudier l'ajout d'une rame supplémentaire ?	<i>Occupation - Capacité</i>	<p>La Région rappelle qu'en 2018, 4 nouvelles circulations ont été créées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 A/R le matin : Bx 8h05 / St-Mariens, 8h52 – St-Mariens, 7h08 / Bx 7h55 ; - 1 A/R le soir : Bx 17h45 / St-Mariens, 18h32 – St-Mariens, 19h13 / Bx 20h00. <p>Le coût total pour la Région est de 1,34 M€/an.</p> <p>En 2020, les renforts d'offres ferroviaires sont poursuivis, comme évoqué précédemment.</p> <p>Régulièrement, des réunions entre SNCF et la Région sont organisées, parfois aussi des associations d'usagers, pour superviser et analyser les capacités des TER, et si nécessaire, adapter au mieux les compositions, avec les besoins des usagers.</p> <p>SNCF précise que l'adaptation sur les trains, est un sujet complexe, en lien avec la gestion de l'ensemble du parc de rames TER.</p>

Partie 3 : Relevé des demandes formulées en ligne sur le module de concertation de la Région

DEMANDEUR	OBJET	« THEMATIQUES »	REPONSES SNCF et Région
« G. Augier »	Serait-il possible que le premier train (n°864 203) arrive avant 7h04 afin d'améliorer la correspondance avec le TER n°866 305 pour Arcachon, qui part à 7h06 ?	<i>Correspondance TER-TER</i>	<p>La Région est vigilante sur les temps de correspondance proposés par SNCF.</p> <p>Dans ce cas précis, en effet, la correspondance de 2 minutes n'est pas envisageable. Néanmoins, de nombreux autres TER partent le matin de Bordeaux, vers Arcachon, dont à 7h35 ou 7h45.</p>

« Hugo »	De nombreux voyageurs montent et descendent à St-André de Cubzac. Ne serait-il donc pas possible de doubler systématiquement les rames en heure de pointe, et pourquoi ne pas envisager de nouveaux trajets en terminus à St-André de Cubzac ?	<i>St André de Cubzac : demande de nouveau terminus</i>	La composition et l'occupation des TER font l'objet d'un suivi très fin par SNCF et la Région. Fréquemment, des réunions SNCF-Région sont organisées, avec parfois aussi des associations d'utilisateurs, pour superviser et analyser les capacités des TER, et si nécessaire, étudier l'adaptation des compositions. Toutefois, le parc matériel n'est pas extensible. Tous les trains ne peuvent pas être systématiquement doublés.
« G. Augier »	Est-il possible de mieux indiquer sur les trains, la position des emplacements à vélo, afin d'être prêt à rentrer quand le train arrive ? Sur les séries de train 72 000, il n'y a qu'une seule extrémité qui accepte les vélos, il faudrait seulement savoir dans quel sens se trouve le train ?	<i>Vélos</i>	La SNCF va étudier cette proposition.
« Cauvy »	Il est très difficile de se garer à St-André de Cubzac. Le parking SNCF est complet, les rues adjacentes aussi. Des friches existent aux alentours mais sont inaccessibles.	<i>Gare de St-André, Parking</i>	Malgré l'aménagement du pôle d'échange de la gare, en 2013-15, avec notamment une offre de stationnement automobile assez capacitaire, désormais, le parking principal comme les parkings complémentaires sont saturés. SNCF Réseau précise que s'il y a du foncier disponible aux abords de la gare, ils seront prêts à étudier les conditions de cession, avec la ville.

Monsieur Jacky EMON précise que les documents de présentation de la Région Nouvelle-Aquitaine, SNCF Réseau et SNCF Mobilités sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Région. Une adresse mail est également proposée pour d'éventuelles remarques, suggestions ou questions. Il remercie également l'ensemble des participants d'être venu assister au comité de ligne et précise qu'une réunion similaire aura lieu l'année prochaine.

Contacts auprès de la Région :

Direction des transports ferroviaires de voyageurs
Adrien HORRENERGER
Responsable de Secteur de Mobilité Nord-Aquitain
transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr